Ce que disent les journaux

LE « STATU QUO »

Semblable au lieutenant de la « Dame blanche », M. Henry Maret déclare, dans la « République Française », ne rien comprendre à la situation religieuse et demande quelques explications.

J'examine dans ma toute petite jugeotte, et j'avoue qu'il m'est difficile de donner tort aux évêques.

Et je ne vois pas comment on peut dire que ce sont eux qui refusent à l'arrangement.

Leurs prétentions se réduisent à deux qui ne me paraissent pas outrecuidantes.

Comme on ne leur concède les églises que pour dix-huit ans, ils ne peuvent s'en considérer que comme locataires ; dès lors ils ne sauraient prendre la charge des réparations qui regardent le propriétaire et pour lesquelles d'ailleurs ils n'auraient pas d'argent.

En outre, il ne sauraient soumettre le choix de leurs curés au gouvernement, que cela ne concerne en aucune manière.

Mais n'insistons pas. Quan don veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ; et ce n'est pas la première fois que celui qui veut rompre un traité soulève des prétentions, en les mettant sur le compte de son adversaire.

Ce qui est certain, c'est que l'arrangement est à tous les diables, que la cote mal taillée n'est plus taillée du tout et que nous voilà Gros-Jean comme avant-hier. Alors qu'allons-nous faire ?

On nous répond : « Rien. Nous allons rester dans le statu quo. » C'est là où je ne comprends plus.

Qu'est-ce que c'est que cela le statu quo? Nous ne sommes nulle part, nous ne pouvons pourtant pas y rester. Il faut, dit un autre proverbe, qu'une porte soit ouverte ou fermée. Une église aussi.

Elle sera ouverte. A qui ? Au curé seul ! Mais alors elle est à lui. A tout le monde? Mais alors, il n'en voudra pas. Qui s'en occupera ? Qui la réparera ? Qu'est-ce que c'est que cette propriété, qu'on occupera sans droits, qui sera comme un terrain vague, que personne ne gardera et que régira seule la coutume, c'est-à-dire le hasard et la fantaisie ? Le statu quo, c'est de se tenir e nl'air, mais, à moins d'être le Marseillais qui pouvait s'y tenir et longtemps qu'il s'y embêtait, il faut bon gré mal gré, retomber sur le sol.

Quel sol ? On ne sait pas. N'importe lequel. On verra bien. Quelle drôle de façon de gouverner !

ENCORE M. BRIAND

M. Béranger, de l' « Action », reprend sa campagne contre M. Briand. Quel nouveau crime a-t-il commis ?

Il est aujourd'hpi acquis que les « tractations » imaginées par M. Briand et autorisées par M. Sarto cachaient un des plus dangereux pièges tendus par le Vatican à la République.

Ce piège, mis à nu par le Conseil des ministres tout entier, fut évité à temps. Du coup, le Vatican excommunia les tractateurs. Et la séparaton reprit son cours

Nous l'espérions, du moins, et nous ne demandions pas plus ; nous laissions même M. Briand parfaitement tranquille, lorsque plusieurs journaux officieux nous ont appris ce matin que notre extraordinaire ministre des Cultes « avait l'intention de soumettre à ses collègues dans un prochain Conseil, « un projet deloi tendant à la constitution d'une caisse centrale » destinée à venir en aide aux communes, «pour l'entretien et la réparation des édifices cultuels ».

Les journaux de M. Briand ajoutent même que « cette caisse serait alimentée par un prélèvement fait sur le biens de l'église, « dont l'attribution aux établissements de bienfaisance avait été décidée par la loi votée en janvier dernier ».

Cette double information du « Matin » et du « Journal » confirme absolument ce que j'avais prédit dès le 18 janvier dans mon article de l' «Action : « Rome ou la France ».

J'y annonçais le lancement par M. Sartobriand, d'une caisse centrale interdiocésaine des réparations et de l'entretien des édifices d ucylte romain en France ». Et je démontrais que cette institution financière violerait l'article fondamental de la loi de séparation, d'après lequel la « République française ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ».

Quelques amis, à ce moment, semblèrent me reprocher d'attribuer à M. Briand des calculs par trop romains.

Ces amis sont servis maintenant !

M. Briand, qui est têtu comme la mule même de M. Sarto, n'a pas lâché son plan de traiter avec Rome.

Battu par nous sur la question des contrats-baux, il compte se rattrapper sur la question de la caisse centrale interdiocésaine.

Ce faisant, il rétablit subrepticement le budge tdes cultes, et il vole au budget de l'assistance sociale les millions que la loi, sa propre loi, lui attribuait il y a six semaines !

L'AFFAIRE MONTAGNINI

Le « Gaulois » flétrit en excellents termes l'attitude du gouvernement dans l'affaire des papiers de la nonciature :

Ces prétendus révélations seraient, dit-on, une sorte de chantage exercé contre l'Eglise.

Notre République radico- sociale le prend toujours de très haut avec les faibles et s'incline le plus souvent très bas devant les forts.

Le Pape est sans armée, il est sans royaume, aussi use-t-on avec lui comme s'il était un de ces religieux que l'on dépouille et que l'on expulse parce qu'ils n'ont pas le moyen de se défendre.

La puissance morale est de celles que les hommes du « bloc » ne respectent point, parce qu'elle n'agit que sur les consciences et ne cause aucun dommage matériel à celui contre qui on l'exerce.

Etre au ban de l'opinion ne leur importe guère, car le public est absolumen tindifférent aux accusations que l'on porte contre eux.

Eux-mêmes en ont été quelquefois surpris. Lorsque le grand orage qui venait de Panama ébranlait le Palais Bourbon, beaucoup de députés de gauche se jugeaint perdus ; ils avaient tort, car ils sont aujourd'hui les maîtres de nos destinées.

Plus tard, quand M. Syveton fit connaître aupays que laFranc-Maconnerie n'était au fond qu'une agence de délation, une entreprise de chantage, l'indignation fut générale. Seul, M. Lafferre eut le courage de prononcer à la tribune l'éloge des mouchards qu'il présidait, et quand on en vint au grand règlement de comptes, ce furent « les mouchards » que le suffrage universel sacrifia.

« C'est une grande force qu'une mauvaise réputation », disait, il y a quelques années, un prince de la famille impériale, et il ajoutait : « Seulement, il ne faut pas en abuser. »

Le conseil était peut-être sage : le « bloc » ne l'a pas suivi : il abuse et s'en trouve au mieux.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le « Figaro » montre, par un exemple frappant, les charges nouvelles que fera peser sur les revenus les plus modestes le projet de M. Caillaux. C'est un employé de ministère, en même temps secrétaire d'un député, qui fait le décompte de ce qu'il devra payer avec le nouveau projet.

En ma qualité de commis rédacteur de seconde classe, je touche au ministère des appointements de 300 francs par mois ; soit un total de 3.600 francs.

Mon patron me donnait autrefois 200 francs, pour faire, tous les matins, sa correspondance électorale. Depuis qu'il s'est rendu compte que la progression constante de cette correspondance, il a porté mes appointements à 300 francs, soit, au total, une seconde somme de 3.600 francs.

De plus, grâce à toi, je « bibelote » un peu dans les journaux et les revues littéraires : je case, de ci de là, quelques nouvelles, quelques fantaisies, des études rétrospectives sur les quartiers de Paris qui disparaissent. Ce n'est que bien peu de chose, et cela ira en diminuant, sans doute, car le travail de mon député me laisse de moins en moins de loisirs. Mais je devrai, d'après le loi, indiquer loyalement ce que ces travaux supplémentaires m'ont rapporté au cours de l'année dernière, c'est-à-dire très exactement 1.427 fr. 25

Enfin, grâce à des prodiges d'économie, je suis arrivé, depuis quinze ans, à acheter de temps quelques quarts d'obligation de la ville de Paris, deux ou trois « communales » et autant de « foncières ». J'ai, pour cela, touché l'an dernier 119 fr. 87 de coupons, représentant 132 fr. d'intérêt brut pour un capital de 4.750 à 4.800 fr. en chiffre rond.

Je suis donc un affreux capitaliste qui, en travaillant quinze heures par jour, même les dimanches et autres jours de fête, est arrivé à gagner, l'année dernière, un total de 8.747 fr. 32.

Voici mes feuilles d'imposition pour la même année 1906. N'exerçant point de profession soumise à la loi des patentes, j'ai acquitté 2 fr. 25 de « cote personnelle » et 58 fr. 76 de « cote mobilière », formant un total de 34 fr. 17 pour l'Etat et de 26 fr. 84 pour le département et la commune. De plus, j'ai payé 4 fr. 25 sur un loyer de 850 fr. pour la fameuse taxe municipale de remplacement des droits d'octroi sur les boissons hygiéniques. J'ai donc versé exactemnt chez le percepteur, en y comprenant 5 centimes pour « frais de l'avertissement » la somme totale de 65 fr. 21.

Voyons maintenat ce que je devrai payer avec le projet Caillaux.

Mes petites économies n'étant pas placées en rente, je devrai payer un impôt général de 4 pour cent sur 132 fr. de revenu (3e catégorie); soit 5 fr. 28.

Pour mes appointemnts (6e catégorie), je devrai payer un droit général de 3 pour cent sur une somme de 8.627 35, dont il convient de retrancher 2.500 fr. d'exemption à la base, c'est-à-dire sur 6.127 fr. 35 ; soit 183 fr. 82.

De plus, je devrai un impôt « complémentaire » sur l'ensemble de mes revenus qui est, pour un total de 8.501 à 9.000 fr., fixé au taux de 75 fr.

Et ce n'est pas tout ! Cela, c'est la part de l'Etat, c,est ce qu'on va me réclamer pour remplacer les « cinq contributions directes actuelles » qui sont « supprimées ». Or, elles sont « supprimées » sans l'être, car il restera toujours la part du « département et de la commune », qui reste basée sur elles. C'était, pour moi, l'an dernier, une somme de 26 fr. 84 ; j'espère que celle-là, au moins, ne changera pas.

Maintenant, fais l'addition : 5 fr. 28 d'une part, 183 fr. 82 de l'autre, 75 fr. d'une troisième, et 26 fr. 84 d'une dernière, cela fait un total de 290 fr. 94 au lieu de 65 fr. 31, c'est-à-dire à peu près quatre fois et demie ce que je paie actuellement.

ARISTIDE BRIAND

M. André Maurel fait dans le « Gil Blas » un portrait assez curieux de M. Aristide Briand. En voici le passage le plus original :

Le difficile, le rare, le paradoxe, ont pour cet homme d'irressistibles attraits. « C'est difficile ? c'est fait. C'est impossible, ça se fera ! » Cette devise, qui fut, dit-on, à Napoléon, doit appartenir, aujourd'hui, à M. Aristide Briand. Il disait à la tribune : « Est-ce une bataille élégante que vous voulez engager ? » Un radical, plus pressé de gros bon sens que d'adresse, répondit : « Nous ne sommes pas ici pour faire de l'élégance. » M. Aristide Briand a dû se retenir pour ne pas lever les épaules. Et, lorsqu'il désire faire pénétrer ses idées dans le public, ce n'est pas à l' « Humanité » qu'il s'adresse. Pourquoi porter l'eau à la rivière ? Il convoque le reporter de l' « Echo de Paris » et ce sont des nationalistes qu'il oblige à l'entendre. « Briand trahit! », s'écrie-t-on dans certains milieux. Non. Il manœuvre. Bien assis dans sa selle, les genoux descendus, il s'amuse à faire danser sa monture autour de l'obstacle qui se trouvera franchi — c'est sa conviction — sans que personne s'en soit aperçu, même pas la banquette que les sabots du cheval n'effleureront pas.

Cette méthode est-elle bien celle qui convient avec une aussi rusée personne que l'Eglise ? Qui l'emportera de ces deux malices aux prises ? Rien en ce monde ne se fait d'irréparable. La patience et la longanimité d'Aristide Briand aura prouvé la fertilité de ses ressources et l'ingéniosité de son esprit. Et s'il fallait jamais se mettre en peine d'un homme comme celui-là, il est un poste où sa place est déjà marquée, un poste où ses qualités de charme et de ténacité douce et enveloppante pourront se donner la plus aisée des carrières et où, justement, la rudesse engendre les catastrophes.

M. Aristide Briand, avec ou sans ambassadeur auprès du Vatican, sera, dans le ministère qui succédera au ministère Clémenceau, ministre des Affaires étrangères.

CHOSES DE THÉATRES

Mgr Gibier a présidé dimanche une conférence religieuse de M. l'abbé Gayraud, au théâtre de Versailles, et expliqué qu'à un siècle nouveau, il faut de nouveaux moyens d'apostolat 2.000 hommes étaient présents

Pendant que la corruption universelle va tresmement son train, le théâtre a suivi la degringolade générale, et il n'est pas jusqu'à la Comédie-Française qui depuis une dizaine d'années ne soit devenue, à certaines heures,presque un mauvais lieu, par le cynisme des scènes qu'on y a représentées et par l'audace inouie, l'effronterie de certains auteurs. N'a-t-on pas été jusqu'à faire retentir sur la scène des blasphèmes contre Dieu empruntés au vocabulaire des charretiers ou des corps de garde ?

En d'autres théâtres les attaques se multiplient contre les mœurs ; l'armée est tournée en dérision ; toutes les bases de la société sont odieusement sapées.

Des artistes ont osé consacrer le soir de leur vie à la mise en scène blasphématoire et mensongère de l'une de nos plus grandes saintes !

On est pris de nausées devant tout ce relent malsain d'anticléricalisme grossier ou d'internationalisme imbécile.

Est-ce du théâtre tout cela ? Est-ce véritablement de l'art ?

On a beaucoup discuté au XVIIe et au XVIIIe siècle pour savoir si le théâtre était ou n'était pas favorable à la saine morale.

Le moyen-âge avait résolu la question fort habilement dans les « Mystères chrétiens ». Mais il faut convenir que soit au XVIIIe siècle, soit au XIXe, la scène française a fait beaucoup plus de mal que de bien.

C'est ce qui explique la juste défiance du clergé de France et des catholiques contre le théâtre.

Cependant, tandis que nous nous en tenions à l'écart, on y dirigeait toutes choses contre nous, et l'on y forgeait des armes pour tourner de plus en plus l'opinion publique contre les idées religieuses.

Juifs, protestants, libres-penseurs s'emparaient de la position, et soit dans le « Juif-Errant », soit dans le « Fils de Giboyer », soit même dans ces partitions des « Huguenots , mauvais opéra d'un juif que chantent avec conviction tant de jeunes filles catholiques, on multipliait contre la religion les attaques passionnées.

Plusieurs catholiques avaient compris, à un certain moment, l'inconvénient de négliger toute défense en présence de tels assauts ; Veuillot a écrit ses pages les plus fines, les plus spirituelles, les plus mordantes contre certains auteurs de pièces anticléricales, et l'on se souvient des articles étincelants de verve et de malice que Barbey d'Aurévilly consacrait au même sujet.

J'ai connu de saints prêtres, d'excellents religieux, comme notre ami le R. P. Vincent de Paul Bailly ou comme le vénéré et regretté chanoine Chaumont, qui ne cessaient de réclamer que l'on s'occupât davantage d'organiser, en face du théâtre sectaire, le théâtre social et chrétien.

Longtemps on avait dit : le roman honnête et chrétien est impossible : il serait illisible, sans intérêt. Les René Bazin et tant d'autres depuis, ont démontré l'absurdité de cette affirmation.

Il en sera ainsi pour le théâtre social chrétien. Daniel Robert donne, cette semaine, la première de « Leurs fils », contre l'enseignement laïque. Il a des imitateurs, et l'on nous annonce de tous les côtés de hardies et intelligentes initiatives chrétiennes : « le Mystère de miséricorde », par Jacques Debout, « les Deux consciences », par Armand Barry, etc.

Le théâtre chrétien de Nancy, par son éclatant et incontestable succès, a été un des faits sociaux les plus considérables de notre temps. Je regrette vivement, pour mon compte, que M. Botrel ne soit pas venu donner son beau drame « Notre-Dame Guesclin », devant nos grands auditoires de faubourg, si vivants, si bien faits pour le comprendre.

Autre fait significatif : Mgr Gibier, évêque de Versailles, n'ayant pas d'église assez vaste et voulant inaugurer l'apostolat par tous les moyens, loue le théâtre des Variétés de Versailles pour tout ce Carême et y fait donner par M. l'abbé Gayraud de superbes conférences sur « la divinité de Jésus-Christ ».

Qu'on me permette de redire ici : « Dum omni modo annuntietur Christus : Pourvu que le Christ soit annoncé de toutes les manières ! » Portons sur tous les terrains notre apostolat, nos initiatives, nos idées. Sans doute les règlements diocésains, qui doivent être scrupuleusement observés, interdisent avec raison aux prêtres l'accès des théâtres profanes et recommandent une grande prudence aux catholiques. Mais il nous est facile de savoir ce qui s'y passe. Surveillons les auteurs ! Ereintons les mauvaises pièces ! Ayons une plume acérée contre l'hypocrisie.

Surtout encourageons et sachons promouvoir avec intelligence et persévérance le développement du théâtre social chrétien.

LE PARISIEN.

Les progrès du catholicisme en Angleterre

Il s'agit ici de l'Angleterre proprement dite, l'Ecosse et l'Irlande mises à part. Les pages que nous publions sont empruntées aux « Annales de la Jeunesse catholique ». Elles émanent d'un ancien missionnaire au diocèse de Liverpool, aujourd'hui professeur de théologie à l'Université d'Angers, M. Maurice de La Taille.

Y a-t-il progrès numérique ? En 1814, les catholiques étaient 160.000. Aujourd'hui ils sont de 15 à 1.600.000. Sur ce chiffre, qui paraît au premier abord triomphant, plusieurs remarques s'imposent. — Premièrement, l'accroissement n'est pas dû uniquement, ni même principalement, à des conversions. Les conversions, depuis le commencement du mouvement d'Oxford, c'est-à-dire dans les soixante dernières années, ne dépassent pas 600.000. C'est donc une moyenne annuelle de 10.000. De ce pas, il faudrait cent ans pour convertir un million d'Anglais, mille ans pour 10 millions. Encore, le mouvement vers Rome s'étant ralenti dans ces vingt ou trente dernières années, les conversions ne sont-elles plus guère, à l'heure actuelle, que de 7 à 8.000 par an. De plus, il faudrait comparer le chiffre des conversions et celui des défections. Dans les bas-fonds de l'immigration irlandaise, le coulage des enfants de parents catholiques, plus ou moins éteints, ou de mariages mixtes, a été énorme et incalculable. Londres, spécialement, a engouffré des multitudes de ces recrues au protestantisme, ou plutôt à l'indifférentisme religieux. On se tromperait gravement en accusant, de ce chef, la négligence des prêtres d'Angleterre, peu nombreux au fort de cette invasion et souvent face à face — cela est positif — avec des particularités de caractère plus fortes que toutes les bonnes volontés et que tous les zèles. Au surplus, les cadres et l'organisation actuelle du clergé paroissial, tant régulier que séculier, garantissent suffisamment l'Eglise contre le retour d'un pareil état de choses, au moins sur une grande échelle.

Si le chiffre total de l'immigration catholique irlandaise est impossible à déterminer exactement, il est plus facile, grâce aux registres paroissiaux, institués : « Liber status animarum, » qui sont tenus à jour dans chaque paroisse par le prêtre qui lui est spécialement affecté, d'évaluer la quantité d'Irlandais ou enfants d'Irlandais restés catholiques. Et quand on songe qu'il y en a 200.000 rien qu'à Liverpool,et probablement un nombre approchant à Londres, on ne sera pas éloigné de la vérité en l'estimant pou rtoute l'Angleterre proprement dite à 6 ou 700.000.

Il y aurait lieu ensuite de comparer l'accroissement de la population catholique à celui de la population générale. Et, réparti sur les cent dernières années, ce calcul sera évidemment à l'avantage des catholiques, la population de l'Angleterre n'ayant pas, à beaucoup près,décuplé pendant ce temps Mais, si on ne compare que depuis les années où s'est ralentie l'immigration irlandaise et le mouvement de conversion, il faudrait, suivant certaines statistiques, de source protestante, conclure que l'accroissement de la population catholique est proportionnellement inférieur à celui de la population générale. Ce fait, s'il est réel, peut tenir, entre autres causes, à la difficulté plus grande des mariages pour les catholiques, généralement pauvres, et de plus, en dehors des grands centres, assez en peine de trouver des partis catholiques. Il ne faut pas oublier, non plus, le déplorable effet des mariages mixtes, surtout célébrés sans dispense, et à l'église protestante, ou simplement devant l'officier d'état-civil, d'ailleurs valides en Angleterre, au point de vue canonique, bien qu'ilicites, — l'empêchement dirimant de clandestinité porté par le Concile de Trente n'y ayant pas été promulgué.

Quoiqu'il en soit, en voilà assez,au point de vue numérique, pour faire tomber certaines illusions naïves, qui sont loin d'être partagées en Angleterre.«La conversion de l'Angleterre! disait Manning aux obsèques de Wiseman, en 1865 Pense-t-on que nous nous attendions à voir les 20 millions d'Anglais s'endormir le soir protestants et se réveiller le matin catholique? Connaît-on assez peu la sagesse de l'illustre mort que nous entourons ici... pour penser qu'il fut un tel songeur de rêves éveillés? »

Et cependant le progrès est considérable, non pas tant en surface qu'en profondeur et en rayonnement. Progrès en qualité d'abord tant par suite de l'afflux des âmes d'élitevenues de l'anglicanisme,que du travail des catholiques sur eux-mêmes.

Parmi les conversions, il faut établir deux catégories: il y a les conversions pour mariage, et il y a les conversions par besoin du cœur. Les premières sont bonnes : c'est lejugement du très prudent aussi bien que militant évêque de Liverpool; et l'expérience le confirme.Grâce au temps considérable qu'on met à instruire le sujet, trois à six mois par exemple,et à la méthode en usage pour le dessiller et l'initier,on arrive à créer en lui une conviction sérieuse et éclairée sur les preuves de l'Eglise et le bien-fondé de ses doctrines. A vrai dire, rien de plus facile chez un anglican non prévenu : il n'y a qu'à lui raconter l'histoire de son pays et l'Evangile.

Les conversions pour mariage sont les plus nombreuses, semble-t-il, dans le peuple. Mais, même là, on se convertit aussi par motifs de pure religion, et, sans doute tout prêtre pourrait trouver dans ses souvenirs personnels, des exemples tels que ceux-ci: un jeune homme venant demander à être reçu dans l'Eglise : «Par motif de mariage? — Non. — Pourquoi alors? — Parce que, au cours de la campagne sud-africaine,j'ai été en rapport avec des camarades catholiques, et que j'ai vu leur supériorité morale». Ou cette jeune fille faisant la même demande, parce qu'elle a été infirmière dans la même guerre sud-africaine, et qu'elle a vu mourir soldats protestants et soldats catholiques : chez les uns, c'était le trouble ; chez les autres, le prêtre à peine passé, la paix et le bonheur. Mais ces conversions pleinement spontanées sont surtout nombreuses, et relativement très nombreuses, dans la classe cultivée. C'est l'élite de l'Angleterre qui rentre par cette porte dans l'église : élite de clergé anglican, de Newman au jeune Benson, fils du feu archevêque de Canterbury, sans oublier les Ward, les Allies, les Fulde Bivington, les Croke Robinson, les Mathurin, etc; élite de l'aristocratie, Ripon, Buté, Denbigh, les Kerr, les Douglas, les Osborn, etc; élite des professions libérales — il faudrait trop nommer. Si l'on excepte l'industrie et le grand commerce, la proportion des conversions dans les classes cultivées justifie pleinement les alarmes protestantes du « Rock » ou de l' « English Churchman ». Elles ne peuvent manquer de concilier un respect et un intérêt sympathique à une Eglise qui exerce une attraction si fascinatrice sur les meilleurs et les plus désintéressés. Car neuf fois sur dix, il faut de nos jours encore un grand esprit de sacrifice pour rompre avec les avantages sociaux de tous ordres, domestique, politique, économique, que malgré l'égalité légale, la profession de la foi protestante ne laisse pas que d'assurer à ses adeptes anglicans ou dissidents — esprit de sacrifice porté jusqu'à l'héroïsme dans le cas des hommes d'Eglise, mariés et pères de famille, tout d'un coup sans ressources, obligés de se délasser.

Indépendamment des conversions, l'Eglise reçoit encore un grand lustre de la valeur de son clergé, et de l'activité des laïques. Le prêtre anglais est généralement un homme d'une carrure toute britannique, l'esprit ouvert, éminemment sociable, très apprécié et recherché des protestants autant que des catholiques. Extrêmement romain, fermement attaché aux doctrines et aux pratiques spécifiquement catholiques, il tient de son éducation plus encore que de son milieu originel, ordinairement populaire, un tact, une aisance, des façons, un ton et un tour d'esprit « gentlemanly », qui font de lui dans l'habitude de la vie un homme du meilleur monde, pareillement à sa place dans les salons les plus distingués et dans les faubourgs, où il va au peuple avec la plus grande cordialité et le meilleur succès, sans rien perdre de sa dignité, toujours très respectée.

Quant aux laïques de marque, il est de tradition pour eux de faire bénéficier l'Eglise de tout l'appui que peut donner leur nom, leur talent ou leur situation. En tête de toutes les œuvres, institutions ou organisations catholiques, qui voit-on ? A Londres, le duc de Norfolk, le marquis de Ripon, lord E. Talbot, la duchesse de Newcastle, lady Herbert of Len, etc., etc...

Dans les comtés, les représentants, s'il y en a de la pairie, sinon les « country-squires » les mieux posés, les plus distingués, travaillent très harmonieusement avec toutes les catégories et classes sociales représentées dans ces groupements à la fois très homogènes et très hiérarchiques, — qui ne comptent pas ordinairement de membres honoraires, bien que l'épithète soit donnée par courtoisie aux secrétaires, nécessairement les plus actifs de tous les membres. La « Catholic Association » qui groupe en un faisceau compact les forces catholiques en vue des élections législatives, provinciales et municipales, sur le terrain des intérêts religieux, et principalement de la défense des écoles libres subventionnées, et de l'éducation confessionnelle des enfants assistés, vient d'être fédérée dans les diocèses de Westminster et de Southwark, sous la présidence générale des ordinaires respectifs, les Comités communaux devant être de préférence, au gré de l'archevêque de Westminster et de son collègue de Southwark, présidés par des laïques, tandis que les curés seront de droit vice-présidents .

Intime et cordiale et confiante coopération des deux ordres. Heureuse combinaison du principe d'autorité représenté par la hiérarchie, et des nécessités de l'initiative laïque : aboutissant à la création de ces Comités diocésains, dont les membres vie, c'est cet accord de toutes les bonnes volontés et de tous les zèles , cette mise en valeur de toutes les énergies et de toutes les supériorités qui, pour une grande part, assure à l'Eglise d'Angleterre une situation si disproportionnée avec ses faibles effectifs, un prestige si éclatant, une influence si profonde sur la vie religieuse, intime de la nation, ou, du moins, de la fraction croyante et religieuse, surtout anglicane, aujourd'hui gagnée aux idées et aux tentendances catholiques, en attendant qu'elle soit, dans combien de décades ou de siècles réunie au centre de la catholicité. « L'Eglise, disait, en octobre dernier, le Révérend R. H. Benton, a aujourd'hui une situation et des chances qu'elle n'a jamais eues depuis Jacques II. L'Angleterre, dans l'ensemble, est extraordinairement bien disposée à son égard... De l'Eglise anglicane, des Wesleyens, de l'Armée du Salut, des 366 sectes on regarde vers l'Eglise en se demandant si elle ne serait pas la Cité de la paix ». Mais, qu'on n'en doute pas, ce qui, plus que tout le reste, assure aux catholiques anglais cet avantage, c'est ce fait qu'ils ne sont pas une secte à part, close dans son isolement, mais les représentants en terre anglaise de cette chose historique et mondiale qu'est la tradition apostolique répandue sur l'univers catholique. Ils sont les membres d'un grand corps dont l'âme populaire garde le souvenir et comme la nostalgie dans ce dicton qui a traverse les siècles de la Réforme : « Le religion catholique était la première et sera la dernière ». Dansant, à la façon du roi David, sur le passage d'une manifestation catholique, un brave journalier protestant traduisait, il y a trois ans. ce sentiment dans une apostrophe à ses camarades : « Vous aurez beau dire, la religion catholique est la seule vraie ». Nul doute qu'il soit encore protestant. La logique anglaise veut cela.

" La Rome souterraine et l'Apologétique "

A l'Institut catholique, rue d'Assas, 19, les leçons de M. l'abbé Delarue sur « la Rome souterraine et l'Apologétique », avec projections, le lundi à 5 heures un quart, sont suivies par un nombreux public. Dans sa quatrième leçon, faite le 2 février, le distingué professeur a parlé des « Inscriptions des catacombes ». Il explique d'abord comment M. de Rossi, dont le nom est attaché à la science des catacombes, parvint à découvrir plusieurs tombes véritables de martyrs. C'est en se donnant pour but l'histoire des temps primitifs des catacombes, qu'il fit cette découverte. Pour son travail historique, il s'était appuyé sur les documents anciens, parmi lesquels les catalogues dressés par ordre topographique de l'abbé Jean.

Sur quelques tombes seulement, le nom du saint était gravé avec la mention « martyr » ; pour ces tombes, il n'y avait aucun doute possible ; c'étaient des tombes de martyrs ; sur quelques autres, le nom était gravé, suivi de la lettre M ; Mais M. de Rossi a pu affirmer que c'était bien là l'abréviation du mot martyr ». Sur beaucoup de tombes étaient gravées les inscriptions, en très beaux caractères, dues au saint pape Damase, qui fit des travaux remarquables dans les catacombes.

Il y a quelque 25 ou 30 ans, on découvrit une série de tombes intactes, parmi lesquelles celle de saint Hyacinthe. Peut-être y a-t-il encore des corps de saints dans les catacombes, remarque M. l'abbé Delarue, malgré les nombreuses translations qui ont été faites. Les inscriptions les plus anciennes sont les plus simples. D'abord, on mettait le nom seul, plus tard, on ajouta la date. et enfin, en grava même des éloges du mort. Ces inscriptions sont toutes antérieures à l'année 410, époque de l'invasion d'Alaric à Rome. Depuis lors, les catacombes cessèrent de recevoir des corps.

Comment le Japon se repose de ses victoires

Du « Journal » :

Une information annonçait, il y a quelques jours, que le Japon appuyait l'Angleterre dans sa campagne pour la réduction des armements. Il est piquant de rapprocher de cette note, les chiffres du budget voté par la Diète japonaise, sans débat. On peut y voir comment un peuple qui vient d'apprécier les avantages de la force entend le désarmement.

Pour l'armée d'abord, nous trouvons les crédits ordinaires en augmentation d'une dizaine de millions, ce qui est normal. Mais les crédits extraordinaires dépassent de plus de 120 millions ceux de 1906. Deux chiffres attirent particulièrement l'attention dans cette rubrique. L'un de plus de 55 millions, est un premier acompte d'un crédit de 605 millions qui doit être réparti sur 11 exercices pour la réfection du matériel et l'organisation du service de deux ans. D'autre part, une somme de 28 millions est inscrite au budget comme premier acompte d'un crédit de 112 millions qui doit être réparti sur quatre exercices et consacré à l'organisaiton, casernement, etc., des quatre nouvelles divisions d'infanterie.

Précisons un peu la portée de ces indications. La réfection du matériel s'imposait au lendemain d'une grande guerre Elle va avoir pour résultat l'armement de l'artillerie avec des pièces à tir rapide. Pendant la guerre, on le sait, les Japonais n'avaient que des canons à tir accéléré. L'infanterie sera dotée d'un fusil plus fort, le calibre de 6 millimètres s'étant révélé insuffisant.

Les quatre divisions formées pour la bataille de Moukden (armée de Kawamura) sont maintenues. Et cela ne représente qu'une partie de l'augmentation des effectifs. Pour atténuer les conséquences du service de deux ans, il a été décidé d'accroître le chiffre des soldats de chaque compagnie. Cette simple mesure se traduira par des dizaines de mille hommes.

Pour la marine, l'effort est plus caractéristique encore. On sait que par suite des prises faites à Port-Arthur et à Tsoushima, la flotte du mikado s'est trouvée plus forte à la fin qu'au commencement de la guerre. Elle a perdu deux cuirassés (Hashidate et Yashima), mais elle en a gagné cinq (Orel, Retvisan, Poltava, Peresviet, Pobieda) et un croiseur cuirassé (Bayan), pour ne parler que des unités sérieuses. De plus, deux grands cuirassés de 16.000 tonnes, construits en Angleterre (Katori et Kashima) sont entrés en service. Malgré cela, le Japon se prépare à dépenser, d'ici 1914, une somme de plus de 500 millions pour l'augmentation de son matériel naval.

On peut apprécier les premiers résultats de cet effort. Il n'y a pas moins de six grands cuirassés en construction ou en achèvement à flot dans les chantiers japonais. Soit quatre cuirassés de 16.000 tonnes : Kurama, Ikoma, Ibuki, Tsukuba. Chacun porte 4 canons de 305 millimètres, 8 de 203 millimètres et 12 pièces de 120 millimètres . Le Satsume et l'Aki sont plus formidables que le Dreadnought, avec leurs 19.000 tonnes, leur grosse artillerie de 4 canons de 305 millimètres et de 12 canons de 254 millimètres, à peu près identique à celle de nos Danton. Ils portent, en outre, une artillerie moyenne de 12 pièces de 120 millimètres, supprimée sur les similaires anglais et français. D'ici sept ans, ces bâtiments seront suivis de bien d'autres.

Ce petit aperçu explique les ménagements que M. Roosevelt vient de témoigner au Japon dans l'affaire des écoles de San-Francisco. Il doit être envisagé sans nervosité, mais avec attention par toutes les puissances qui ont des intérêts dans le Pacifique.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Médecin des Pauvres ». — Tel est le titre d'un intéressant volume que vientde faire paraître le professeur Peyronnet, directeur de l'Œuvre humanitaire fondée en 1882, membre de plusieurs sociétés savantes et philanthropiques.

Ce volume donne à chacun le moyen de se bien porter en suivant des conseils d'hygiène à la portée de tous et que l'expérience a consacrés.

L'auteur a tenu à faire connaître les notions élémentaires sur les principales maladies, afin de prendre certaines précautions en attendant l'arrivée du médecin, et quelques unes des bonnes recettes que nos aïeux employaient et qui rendaient leur santé florissante.

Ce livre est le résumé fidèle de toutes les découvertes heureuses que la Médecine, la Chimie et l'Herboristerie ont accumulées à travers les âges pour remédier à la fragilité humaine. Des milliers de personnes, ayant suivi les conseils du « Médecin des Pauvres », ont retrouvé la santé qu'elles croyaient perdue à tout jamais, après avoir épuisé tous les autres conseils.

Il donne aussi l'explication des « Cent Plantes », leur nom latin, leur famille, leurs divers noms patois et leurs propriétés, ainsi que la manière de les préparer. Il a ajouté une superbe carte en couleur représentant les principales plantes telles qu'on les voit dans les champs et les prairies, et les champignons bons et mauvais.

Pour les animaux domestiques on y trouve l'explication de leurs maladies et les remèdes à employer.

Ce livre est donc un vrai trésor que toutes les familles doivent posséder.

Le volume est en vente chez l'auteur, Professeur L. Peyronnet, 128, rue Houdan, à Sceaux, près Paris. Prix : 3 fr. 75. Pour nos lecteurs deux francs de rabais à titre de prime. Envoyer seulement 1 fr. 75 en mandat ou timbres pour le recevoir franco par la poste.

L'Estomac

C'EST L'AMI OU L'ENNEMI

Quand on souffre de l'estomac, c'est-à-dire quand on manque d'appétit ou qu'on ne peut digérer, il est complètement impossible qu'on soit bien portant et bien disposé à faire ses affaires, car on se trouve accablé d'ennuis, de chagrin, de tristesse, de mauvaise humeur, de découragement et de malaises. Tout le corps souffre, cœur, reins, cerveau, etc. Il est certain cependant que si toutes les personnes qui souffrent de l'estomac prenaient les POUDRES DE COCK, elles seraient toutes bientôt guéries, car les POUDRES DE COCK en désinfectant et en fortifiant l'estomac, donnent en quelque sorte un nouvel estomac. Prenez donc les POUDRES DE COCK, continuez-les et elles vous guériront certainement. Les POUDRES DE COCK guérissent toujours les gastrites, dyspepsies, gastralgies, dilatations, indigestions, les nausées, vomissements, étourdissements, gonflements, les néphrites, les entérites, les gastro-entérites, les entérites muco-membraneuses, etc. Seulement, pour éviter toute tromperie, exigez bien les POUDRES DE COCK qui portent la marque de garantie, l'Homme au coup de marteau, et qui se vendent 2 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies de Paris et de province. Les POUDRES DE COCK sont réputées dans le monde entier pour leur souveraine efficacité et les guérisons extraordinaires.

VINS DE BORDEAUX

Maison de confiance, 80 fr. la Bne fre tous frais gare acheteur. Ech.ne fre. Testand. Saint-Médard-en-Jalle (Gironde)

FABRIQUE DE COUVERTS & d'ORFÈVRERIE

en métal entre blanc, argenté 1re qualité, et en argent massif.

A. FRENAIS

65, boulevard Richard-Lenoir, 65, PARIS

Réargenture et remise à neuf des vieux couverts et fres pièces d'orfèvrerie

Tout acheteur chez les Bijoutiers — Exiger la Marque de Fabrique

Pour les Enfants

le remède le plus savoureux, le plus digestible et le plus énergique, est l'Emulsion Scott à l'huile de foie de morue et aux hypophosphites de chaux et de soude, qui guérit promptement et radicalement

RHUME — FAIBLESSE — RACHITISME
TOUX — CONSOMPTION — ACCIDENTS DE DENTITION
BRONCHITE — SCROFULE — AFFECTIONS DE PEAU

PLUS DE TOURMENTS! PLUS DE NUITS D'INSOMNIES!

RIEN QUE DE LA SANTE ET DU BONHEUR!

Exiger toujours l'Emulsion avec notre marque le Pêcheur, marque de première qualité

L'EMULSION SCOTT

est la meilleure sauvegarde contre la maladie ! En vente en toutes pharmacies au prix unique de